

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 10 avril 2018

Présents : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Suzanne PALOMAR, , Thierry CADENAT, Patricia ASSEMAT, Jérôme COURTESSOLE, Henri PEJOUAN , Valérie CAMERIN, Laurent VERGER.

Absents : Josiane MAILHOL, Stéphanie PIERRE, Jérôme PUJOL.

1) Budget principal communal - Compte administratif 2017 : Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif et arrête les résultats définitifs ainsi qu'il suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017						
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		517 013,05	70 292,72		70 292,72	517 013,05
Opérations de l'exercice	879 946,20	1 059 907,31	644 036,98	427 591,79	1 523 275,90	1 487 499,10
Totaux	879 946,20	1 576 920,36	714 329,70	427 591,79	1 594 275,90	2 004 512,15
Résultats de clôture		696 974,16	286 737,91			410 236,25
Restes à réaliser			169 591,51	101 205,69	169 591,51	101 205,69
Totaux cumulés		696 974,16	456 329,42	101 206,69	169 591,51	511 441,94
RÉSULTATS DÉFINITIFS		696 974,16	355 123,73			341 850,43

2) Budget eau et assainissement - Compte administratif 2017 : Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif et arrête les résultats définitifs ainsi qu'il suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017						
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		106 769,14		139 589,84		246 358,98
Opérations de l'exercice	69 324,63	105 656,67	496 151,23	433 170,88	565 475,86	538 827,55
Totaux	69 324 ;63	212 425 ;81	496 151,23	572 760,72	565 475,86	785 186,53
Résultats de clôture		143 101,18		76 609,49		219 710,67
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		143 101,18		76 609,49		219 710,67
RÉSULTATS DÉFINITIFS		143 101,18		76 609,49		219 710,67

3) Budget annexe de l'eau et de l'assainissement – Clôture : considérant la délibération du conseil municipal en date du 14 septembre 2017 se prononçant favorablement pour la prise de compétence « eau » et « assainissement » par la communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère (CCPLM)

au 1^{er} janvier 2018 et pour la mise à disposition des ouvrages, installations et équipement du service à titre gracieux, approuve la clôture du budget annexe de l'eau et de l'assainissement (M49) au 31 décembre 2017 et dit que le résultat de l'exercice 2017 est intégré à l'affectation du résultat 2017 de la commune (M14).

4) Budget principal communal - Affectation des résultats cumulés 2017 : le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017	
Résultat de fonctionnement (M14)	
A- Résultat de l'exercice	179 961,11
B- Résultats antérieurs reportés	517 103,05
Résultat d'exploitation (M49)	
A – Résultat de l'exercice	36 332,04
B – Résultats antérieurs reportés	106 769,14
C- Résultat à affecter (A+B)	840 075,34
D- Solde d'exécution d'investissement - D 001 (déficit de financement)	
D' – Budget M14 – D 001 (déficit de financement)	286 737,91
D'' – Budget M49 – R001 (excédent de financement)	76 609,49
D – Cumulé (D'+D'') – D 001 (déficit de financement)	210 128,42
E- Solde des restes à réaliser d'investissement	
E' – Budget M14 – Besoin de financement	68 385,82
E'' – Budget M49	0,00
E – Cumulé (E'+E'') – Besoin de financement	68 385,82
F- Déficit de financement (D+E)	279 514,24
G- Affectation en réserve R 1068 en investissement	278 514,24
H- Report en fonctionnement R002	561 561,10

5) Budget communal 2018 - Vote du taux des taxes directes locales : le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, identiques depuis 2011, à savoir 20,12 % pour la taxe d'habitation (TH), 28,61 % pour le foncier bâti (FB), 113,69 % pour le foncier non bâti (FNB).

6) Vote des subventions communales 2018 : le conseil municipal vote les subventions aux associations, dont à ce jour les demandes ont été présentées et instruites – sachant qu'une ouverture de crédits identique à 2017 a été inscrite au budget communal.

7) Adoption du budget 2018 - Ville : le conseil municipal adopte le budget 2018 arrêté en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 1 631 561,27 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 2 645 524,95 €. A noter que trois opérations d'investissement importantes ont été budgétées (dépenses et recettes) sur le présent exercice, à savoir : construction du groupe scolaire maternelle, création d'un réseau de chaleur bois pour les écoles, le restaurant scolaire et les locaux de l'ALAE et aménagement sécurité de l'intersection entre la RD 6113 et la RD 213.

8) Question diverses :

* Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a pris contact avec les professionnels de santé exerçant sur Villepinte pour connaître leur avis sur l'avenir des soins dans notre commune, à travers par exemple la création d'une maison de santé. Vu l'assentiment du conseil municipal, le maire propose de poursuivre l'étude de faisabilité technique et financière de ce dossier.